

Palestine : l'appel des 108

Nous sommes cent huit à nous être rendus en Israël et en Palestine du 11 au 15 avril 2010 pour participer à « Un avion pour la paix », à l'initiative de l'Association nationale des élus communistes et républicains (ANECR) et de l'Association pour les jumelages entre les camps de réfugiés palestiniens et les villes françaises (AJPF). Parmi nous, quatre-vingt-cinq élus nationaux et territoriaux (sénateurs, conseillers municipaux, régionaux et généraux, maires...) accompagnés de représentants du monde politique, syndical et associatif, de journalistes, dont le directeur de l'Humanité, Patrick Le Hyaric, et d'une équipe de télévision, du cinéaste Robert Guediguian, du photographe Pierre Trovel et d'un documentariste.

Notre délégation est ainsi représentative d'une grande diversité de territoires, répartis dans toute la France, et de plusieurs sensibilités de gauche.

Après le massacre de Gaza, nos objectifs étaient de :

- porter au peuple palestinien la solidarité qui s'était exprimée avec force en France pendant l'agression de l'armée israélienne ;
- rencontrer des citoyens palestiniens et israéliens qui ont en commun l'attachement aux droits humains et à la paix au Proche-Orient sur le principe « deux peuples, deux États » ;
- susciter de nouveaux projets de coopération avec des collectivités et des camps de réfugiés palestiniens, et donner une nouvelle ampleur aux partenariats déjà existants.

Nous avons eu de multiples rencontres, notamment avec l'Autorité palestinienne et des pacifistes israéliens à Ramallah et Tel-Aviv, mais l'entrée à Gaza nous a été refusée. Nos visites à Jérusalem, Nazareth, Bethléem et dans les camps de réfugiés, l'expérience que nous avons vécue sur le terrain et nos observations personnelles nous conduisent à faire part de notre profonde indignation.

En effet, comment accepter la poursuite de la colonisation, planifiée à tous les niveaux par les autorités israéliennes, en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, qui remet en cause de fait la création d'un État palestinien avec sa continuité territoriale ?

- Comment accepter que des milliers d'habitants de Jérusalem, parce qu'ils sont arabes, voient leur maison détruite par les autorités israéliennes ?
- Comment accepter le mur de la honte qui contribue à l'installation d'une véritable situation d'apartheid et viole le droit élémentaire des Palestiniens à circuler ?
- Comment accepter le blocus de la bande de Gaza ?
- Comment accepter l'emprisonnement de 11 000 militants politiques palestiniens, dont le tiers des membres du Parlement ?
- Comment accepter le refus du droit au retour pour les 9 millions de réfugiés palestiniens ?

Devant cette situation intolérable, nous avons décidé d'appeler à :

- peser sur le gouvernement français, le Parlement et le Conseil européens pour que l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël soit suspendu tant que cet État viole le droit international et les droits de l'homme ;
- un État palestinien souverain, aux côtés de l'État d'Israël ;
- multiplier les projets de coopération entre collectivités françaises et villes et camps de réfugiés palestiniens.

Nous appelons les élus et les citoyens de France et de l'Union européenne à mener ensemble ce combat pour une paix juste et durable en Israël et en Palestine, le respect du droit international et du droit à la justice et à la liberté pour le peuple palestinien.